

I Situation épidémiologique I

Chaque année, une recrudescence de gastro-entérites est observée à Mayotte entre les mois de juin et de septembre. Dans ce contexte, plusieurs indicateurs sont recueillis et analysés en routine :

- le nombre de consultations pour diarrhées aiguës rapportées par les médecins du réseau sentinelle de Mayotte ;
- le nombre de passages pour gastro-entérite enregistrés au niveau du service d'urgences du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) ;

Depuis le début du mois de juillet, une augmentation globale de ces indicateurs est observée sur l'île. Au cours de ces deux dernières semaines, l'activité pour gastro-entérite rapportée par les médecins sentinelles et les structures d'urgences reste toujours élevée : l'épidémie se poursuit sur Mayotte.

I Résultats I

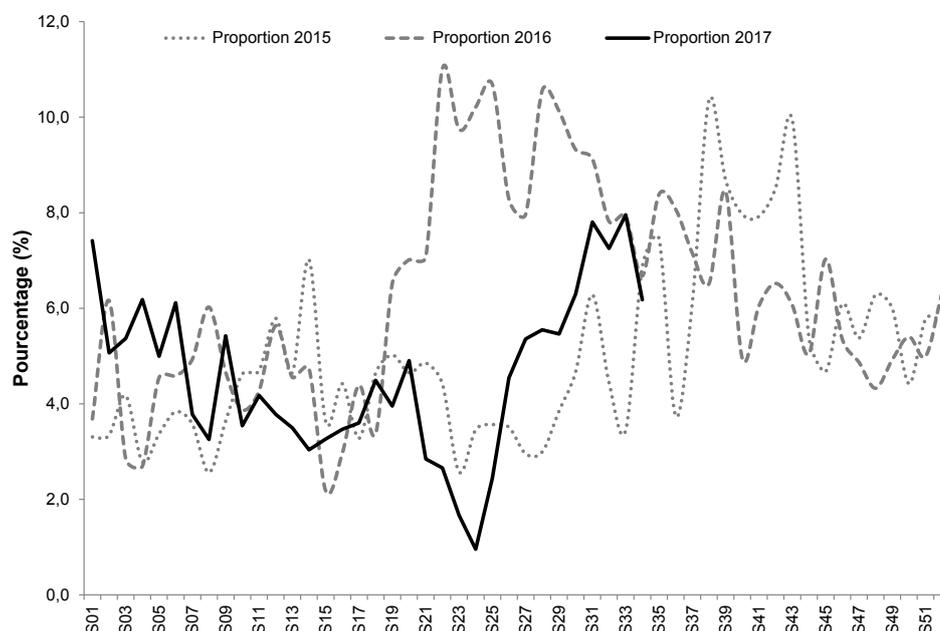
Réseau OSCOUR®

Depuis le début du mois de juillet (semaine 27), une recrudescence saisonnière de l'activité pour gastro-entérite est observée sur les urgences du Centre hospitalier de Mayotte. Au cours de la semaine 33 (14 au 20 août), la proportion de GEA parmi les actes codés a atteint 8%. Une tendance à la baisse de l'activité est observée en semaine 34 (21 au 27 août).

Au total, depuis le 3 juillet 2017, 393 passages aux urgences pour GEA ont été enregistrés. Soixante-seize pour cent de ces passages concernaient des enfants âgés de moins de 5 ans. Lorsque le mode de sortie était renseigné, une hospitalisation a été rapportée pour 19% de ces enfants.

| Figure 1 |

Évolution hebdomadaire des proportions de GEA parmi les actes codés aux urgences hospitalières, janvier 2015 - août 2017



Remerciements

Nous remercions les partenaires de la surveillance épidémiologique à Mayotte :

- l'ensemble des médecins sentinelles de Mayotte
- les professionnels de santé du service d'urgences du CHM
- les biologistes du laboratoire du CHM et du laboratoire privé TROALEN

Liste de diffusion

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à ars-oi-cire@ars.sante.fr

Directeur de la publication :
François Bourdillon, Directeur Général de Santé publique France

Rédacteur en chef :
Laurent Filleul, Responsable de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :
Cire océan Indien
Elsa Balleydière
Elise Brottet
Youssef Hassani
Luce Ménudier
Frédéric Pagès
Marc Ruello
Jean-Louis Solet
Marion Subiros
Pascal Vilain

Diffusion
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 61002
97743 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57

Réseau de médecins sentinelles

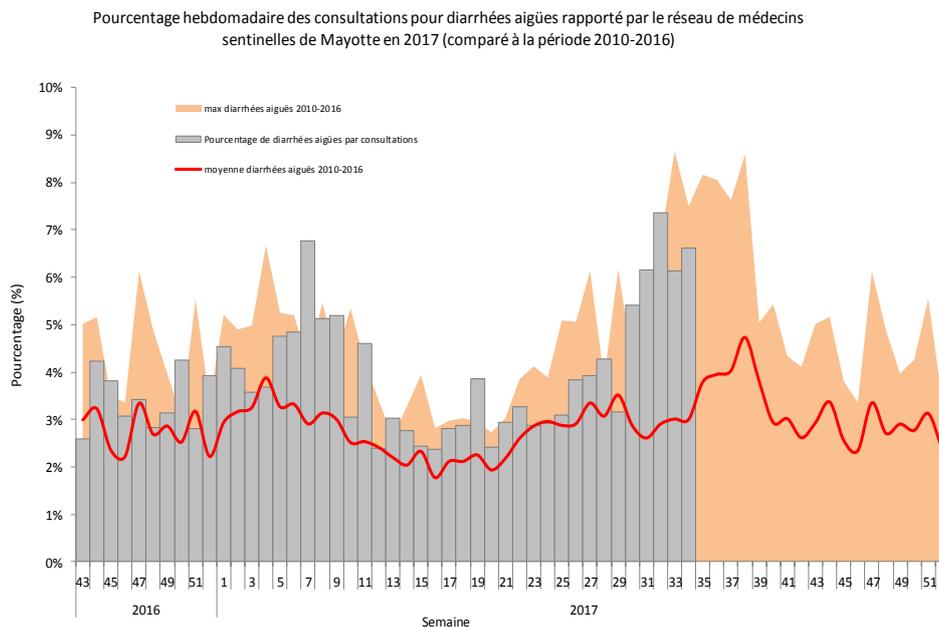
Depuis la dernière semaine de juillet, la part des consultations pour diarrhées aiguës rapportée par les médecins sentinelles suit la même tendance que celle observée au niveau des urgences avec une forte augmentation dès la semaine 30 (semaine du 24 juillet 2017).

Si la part des consultations pour diarrhées aiguës est globalement restée au dessus des moyennes saisonnières depuis le début de l'année 2017, cette proportion a doublé au cours des 5 dernières semaines pour atteindre un pic à 8,7% des consultations, tous motifs confondus, en semaine 32 (semaine du 7 août 2017). Cette proportion a atteint 6,6% des consultations totales en S34.

Le phénomène est visible sur l'ensemble du département : Grande Terre et Petite Terre.

| Figure 2 |

Pourcentage hebdomadaire des consultations pour diarrhées aiguës rapporté par le réseau de médecins sentinelles de Mayotte en 2017 (comparé à la période 2010-2016)



| Recommandations à la population : mesures de prévention |

L'application de mesures d'hygiène simples permet de prévenir la transmission de la maladie :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (avant de manger, après être allé aux toilettes ou à la salle de bains...);
- Éviter de se toucher la bouche ou le nez sans s'être lavé les mains au préalable ;
- Si l'entourage a la diarrhée, le nettoyage des surfaces qui sont fréquemment touchées telles que les poignées de porte, le téléphone, les toilettes, les lavabos doit être plus fréquent et plus méticuleux.

Consulter un médecin en cas de signes de gastro-entérite (diarrhées, vomissements etc.).

| Recommandations aux professionnels de santé |

Signaler sans délais les maladies à déclaration obligatoire aux autorités sanitaires. Tous les cas suspects ou confirmés de fièvre typhoïde, TIAC ou hépatite A doivent faire l'objet d'un premier signalement par mail ou téléphone à l'ARS océan Indien pour permettre la mise en œuvre précoce des mesures de gestion et de prévention adaptées : ars-oi-cvags-mayotte@ars.sante.fr ou 02 69 61 83 20.

Ainsi, des prélèvements de selles doivent être envisagés le plus tôt possible après le début des symptômes et adressés au laboratoire pour :

- rechercher une origine bactérienne (*Salmonella*, *Shigella*...);
- rechercher des virus entériques (notamment norovirus, très contagieux).

Une confirmation diagnostique permettra d'adapter les mesures à prendre et de limiter l'ampleur de l'épidémie.